

DOSSIER DE PRESSE

Brest, le 14 décembre 2018,

Nouvelle campagne de sensibilisation Sécurité tramway



Le tramway à Brest métropole, un vrai succès

Depuis sa mise en exploitation commerciale, en juin 2012, le tramway est un véritable succès, tant concernant la facilité des déplacements au cœur de la ville, que sur son intégration dans le paysage urbain.

Mode de transport doux, le tramway est au service de la mobilité des habitants de Brest métropole dans leur vie quotidienne. Chaque jour, en moyenne, le tramway enregistre 36 000 voyages.

Accessible à tous, il partage l'espace urbain avec les piétons, les automobilistes, les deux-roues... Ce partage de l'espace urbain avec le temps entraîne un manque de vigilance des tiers.

C'est pourquoi Brest métropole et Keolis Brest lancent une nouvelle campagne de sensibilisation et de prévention à destination des piétons et des automobilistes, pour être tous vigilants ensemble.

La sécurité aux abords du tramway est la priorité de Brest métropole et de Keolis Brest, l'exploitant du réseau Bibus.

Chiffres clés du tramway en 2017

10.3 Millions de voyages
36 000 voyages/jour en moyenne
1.037 Millions de kilomètres réalisés
14,3 km de ligne
28 stations
6 minutes fréquence de passage (en heure de pointe)

Nombreuses actions de sensibilisation menées

Chaque accident de tramway fait l'objet d'une analyse détaillée (circonstances, vitesse, environnement...) pour comprendre les causes et imaginer des actions d'amélioration.

Ces actions concernent aussi bien la formation des conducteurs que la sensibilisation des voyageurs et des habitants, ou de rénovation de la voirie.

Formation des conducteurs de tramway

Les conducteurs tramway de Keolis Brest sont formés et entraînés à anticiper les situations. Cependant l'anticipation des conducteurs doit aller de pair avec la vigilance des tiers.

Tous les ans, les conducteurs tramway de Keolis Brest bénéficient d'une formation d'une journée afin :

- de les sensibiliser aux risques sur la ligne à partir du retour d'expériences sur l'année écoulée (analyse d'accidents ayant eu lieu sur le réseau,...).
- de faire un rappel des procédures à utiliser dans des situations rares ou complexes (accident, évacuation, remorquage/poussage, signalisation en défaut, objet sur la voie, perte d'énergie,...).

Prévention auprès de différents publics

Chaque année environ 500 élèves de CM1, CM2, 6ème et 5ème bénéficient, avec l'association Vivre la Ville et Keolis Brest, d'une visite du dépôt tramway suivie d'une action de sensibilisation à l'usage des transports en commun qui intègre les règles de sécurité à proximité des voies tramway.

Cette année, les médiateurs PIMMS (Point Information Médiation Multi Services) ont également sensibilisé des personnes à mobilité réduite, des seniors et des nouveaux habitants de Brest métropole.

Des actions de prévention ont également eu lieu à proximité des collèges et lycées pour sensibiliser les jeunes aux dangers du port d'écouteurs et de casque à proximité de la ligne de tram.

Lutter contre le manque d'attention des tiers

La majorité des accidents a pour origine un manque de vigilance et d'attention des autres acteurs de la route : automobilistes, deux roues, piétons...

Feu rouge ou stop non respectés, changement brusque de direction, traversée de voie sans regarder, casque sur les oreilles sont autant de comportements à risques mettant en danger l'automobiliste, le cyclomotoriste, le piéton, le conducteur du tramway et ses passagers.

Le chiffre :

Dans plus de 9 cas sur 10, l'accident est dû à un manque de vigilance des automobilistes, piétons, deux roues... Les collisions sont principalement dues au non-respect du code de la route (feux tricolores, stop,...) par les automobilistes : +18% de collisions entre 2017 et 2018.

Lancée à 30 km/h une rame de tramway met 40 mètres pour s'arrêter.

La nouvelle campagne de sécurité

Brest métropole et Keolis Brest co-signent cette nouvelle campagne de communication.

Les objectifs de cette campagne sont :

- de sensibiliser les piétons et les automobilistes aux risques de collision avec le tramway et ainsi augmenter leur niveau de vigilance,
- de soutenir le travail quotidien des conducteurs tramway en améliorant le comportement des tiers.

Deux visuels avec des messages forts pour deux cibles différentes, piétons et automobilistes :

FEU GRILLÉ, CHOC ASSURÉ

Lancé à **30 km/h**, le tramway met **40 mètres** à s'arrêter

- ! RESPECTEZ LE CODE DE LA ROUTE
- ! RESTEZ ATTENTIFS AUX ABORDS DE LA LIGNE DE TRAMWAY

PIÉTON DISTRAIT, CHOC ASSURÉ

Lancé à **30 km/h**, le tramway met **40 mètres** à s'arrêter

- ! RESPECTEZ LES FEUX PIÉTONS
- ! RESTEZ ATTENTIFS EN TOUTES CIRCONSTANCES

Brest MÉTROPOLE KEOLIS BREST bibus

La campagne débute le 14 décembre 2018 pour se terminer fin janvier / début février 2019. Elle se décline de la façon suivante :

- Affichages grands formats aux abords de la ligne de tram, arrières de bus, cadres stations bus/tramway,
- Affichage de la campagne sur les écrans à l'intérieur des bus et aux pôles d'échange,
- Vidéo via totems digitaux en centre-ville,
- Vidéo de 15 secondes en diffusion sur les réseaux sociaux, le Web,
- Spots radio,
- Prévention avec distribution de flyers par les médiateurs PIMMS de l'association Vivre la Ville le 17 décembre après-midi et 4 journées au mois de janvier pour cibler le centre-ville, écoles...



Keolis Brest, filiale du Groupe Keolis, exploite le réseau Bibus dans le cadre de la délégation de service public de l'autorité organisatrice Brest métropole.

CONTACTS

Julie Guennal

Responsable Communication Keolis Brest

06 19 62 61 97 / 02 98 34 42 38

julie.guennal@keolis.com

Aymery Bot

Attaché de presse

Cabinet Ville de Brest / Brest métropole

02 98 00 80 57

aymery.bot@mairie-brest.fr

Cyril Mascé

Directeur marketing et commercial

06 20 42 76 93 / 02 98 34 42 02

cyril.masce@keolis.com

Laurent Bonnaterre

Responsable de l'Unité Relations Presse

Cabinet Ville de Brest / Brest métropole

02 98 00 82 05

laurent.bonnaterre@brest-metropole.fr

ANNEXES

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

A savoir

Une rame de tramway pèse 30 tonnes à vide et 55 tonnes avec une charge normale, les distances de freinage sont donc conséquentes.

À 50 kilomètres/heure, par exemple :

- ✓ une voiture a besoin de 28 mètres pour s'arrêter,
- ✓ pour une rame de tramway, il faut 115 mètres en arrêt de service et 46 mètres en arrêt d'urgence.

Quelques consignes de sécurité

Dans tous les cas, aux abords de la ligne de tramway et en présence de ces panneaux :



Panneau de pré-signalisation

Soyez vigilants et ralentissez à l'approche d'une plateforme de tramway.



Panneau signal de position

Vous traversez la plateforme, assurez-vous que la voie est libre, le tramway est prioritaire !



Aire piétonne

Même en zone piétonne le tramway est prioritaire !



Feux piétons

Le passage au rouge indique l'arrivée imminente d'un tramway.

A vélo

- Empruntez les pistes et bandes cyclables. Elles sont de plus en plus nombreuses sur le territoire urbain.
- Respectez les feux et stop.
- Faites attention en traversant les rails, une roue peut s'y glisser et provoquer une chute.

A pied

- Même en zone piétonne ou sur les passages piétons, le tramway est prioritaire.
- Redoublez d'attention si vous téléphonez ou écoutez de la musique aux abords des rails afin d'entendre le tramway arriver !
- Parapluies, capuches et autres couvre-chefs réduisent votre champ de vision. Restez prudents !
- Respectez les feux piétons.
- Ne traversez pas les rails en courant et surtout regardez bien à droite et à gauche avant de vous engager.
- Ne traversez pas derrière une rame, un autre tramway peut arriver !

En voiture

- A l'approche d'une intersection tramway, redoublez de vigilance, le tramway est prioritaire.
- Respectez le code de la route.

Passagers du tramway

- Tenez-vous aux barres de maintien ou asseyez-vous avant le démarrage de la rame, un freinage d'urgence peut être déclenché à tout moment.